Migration : Un projet de l’OIM pour renforcer la protection et l’intégration au Maroc

17.03.2023 Migration : Un projet de l’OIM pour renforcer la protection et l’intégration au Maroc

L’Organisation internationale pour les migrations (OIM) au Maroc a lancé, jeudi à Rabat et à Tanger, un nouveau projet pour les populations en vulnérabilité, surtout au sein des migrants et des communautés d’accueil, notamment «les femmes, les enfants, les jeunes et les mineurs non accompagnés». Intitulée «améliorer la protection et l’intégration socioéconomique des migrants en situation vulnérable au Maroc», l’initiative sera mise en œuvre en collaboration avec «les partenaires gouvernementaux et associatifs engagés dans ces thématiques», grâce à l’appui financier de l’ambassade du Japon d’un montant de 151 500 dollars, a indiqué un communiqué parvenu à Yabiladi. La mise en œuvre s’étend jusqu’à janvier 2024.

A travers ce nouveau projet, il s’agit de «répondre aux besoins immédiats des migrant.e.s en termes de services de santé et d’assistance sous forme de paniers alimentaires, d’articles non alimentaires, de services de conseils et d’identification des besoins des populations migrantes qui vivent dans des situations de vulnérabilités», a ajouté le communiqué. Par ailleurs, il s’agira de soutenir «les services compétents en faveur de l’intégration socioéconomique des

migrant.e.s à travers la promotion de l’employabilité et des activités génératrices de revenus».

En vue de subvenir aux besoins de base, ce projet «complétera et soutiendra les efforts du gouvernement du Maroc pour permettre à 1 350 migrant.e.s d’avoir accès à des services de santé physique et mentale, à de l’assistance directe, à des services pour l’employabilité et l’entreprenariat à travers des activités génératrices de revenus», souligne la même source.

Dans ce même cadre, l’OIM interviendra sur la coordination avec les partenaires marocains, dont «les Affaires étrangères, la Santé et de la protection sociale, l’Intérieur, la Justice, l’Entraide nationale, l’Agence nationale de promotion de l’emploi et des compétences (ANAPEC), la Commission nationale de lutte et de prévention contre la traite des êtres humains, ainsi que les organisations et plateformes de la société civile».

Source:
https://www.yabiladi.com/articles/details/137989/migration-projet-l-oim-pour-renforcer.html